



Réunion du Comité directeur national mixte sur la transition en matière d'emploi

16 août 2012

Salle du président, 1400, route Merivale – de 14 h à 16 h

Participants

ACIA

M. George Da Pont
M^{me} Mary Komarynsky
M. Bill Anderson
M^{me} Colleen Barnes
Harpreet Kochhar, Ph. D. – téléphone
M^{me} Brenda Dagenais
M^{me} Jennifer Nasrallah
M^{me} Nancy Darling
M^{me} Traci Mathias

AFPC

M. Bob Kingston
M^{me} Marlene O'Neil
M. Fabian Murphy

IPFPC

Tom Wright, Ph. D.
Valérie Coupal, Ph. D.
M^{me} Mélanie Chenier
M. Alan Messner – téléphone

1. Procès-verbal de la réunion du 2 août 2012

Mesure de suivi : Le procès-verbal est approuvé tel quel.

2. Mises à jour

Les renseignements suivants sont fournis avant la réunion ou au cours de la réunion :

- Statistiques sur la transition en matière d'emploi – 1^{er} et 8 août 2012;
- Liste des échanges de postes et des optants – 14 août 2012;
- Approbations en matière de dotation – 7 et 13 août 2012;
- Rapport sur les jumelages dans le cadre d'échange de postes approuvés en date du 13 août 2012;
- Rapport sur les emplois raisonnables;
- Statistiques sur les griefs en lien avec la transition en matière d'emploi en date du 13 août 2012.

Mesures de suivi achevées depuis le 2 août 2012 :

- On a fourni un rapport mis à jour sur les emplois raisonnables;
- Le document de foire aux questions sur les indemnités d'études sera mis en ligne sur le site Web interne de l'ACIA (Merlin) au cours des prochains jours;

- L'InfoBulletin relatif à l'échange de postes sera bientôt publié;
- On a fourni un rapport sur les échanges de postes approuvés, y compris le nom des personnes qui demeureront à l'Agence;
- Jennifer Nasrallah a vérifié si les inspecteurs des niveaux EG-02 et EG-03 étaient pris en considération. On a déterminé que seuls les EG-02 faisaient l'objet d'une vérification. Toutefois, elle a revérifié les postes d'EG-03 et aucun d'entre eux n'a été aboli. Les EG-03 feront également l'objet d'une vérification dans le futur;
- Les noms des employés ayant été nommés à partir du système de priorité seront présentés dans un rapport lors de la prochaine réunion;
- On a déterminé qu'il faudrait insérer un lien sur la page « Transition en matière d'emploi » permettant de fournir de l'information sur la rédaction de lettres de recommandation que les gestionnaires pourront trouver plus facilement;
- On a commencé à fournir des copies des versions définitives et approuvées des procès-verbaux des réunions des comités de transition en matière d'emploi des centres opérationnels aux coprésidents syndicaux par l'entremise de la boîte courriel du Comité national de consultation patronale-syndicale.

Points en suspens de la réunion du 2 août 2012 :

- Des questions et réponses additionnelles en lien avec les cas de congé non payé seront présentées lors d'une prochaine réunion;
- On tiendra des discussions avec le personnel des TI au sujet d'une solution à savoir où et comment on peut publier les procès-verbaux des réunions des comités de transition en matière d'emploi des centres opérationnels, toutefois, il y a de nombreuses autres priorités en matière de TI;
- On tiendra une réunion avec les Ressources humaines et les syndicats afin de discuter de la Politique sur l'embauche des étudiants;
- Une liste des postes vacants et de durée indéterminée qui sont pourvus de façon intérimaire sera fournie avant la prochaine réunion, par courriel;
- On effectuera une mise à jour manuelle afin d'intégrer la ville à la liste des échanges de postes, qui sera affichée sur le site Merlin la semaine prochaine;
- Le Comité des ressources humaines discute encore des nominations et des affectations de durée déterminée; une mise à jour devrait être présentée lors de la réunion du 30 août;
- Les données sur l'équité en matière d'emploi contenues dans les statistiques sur la transition en matière d'emploi seront examinées. L'AFPC fournira ses commentaires sur la présentation des données à Jennifer Nasrallah.

3. Remboursement des dépenses liées aux services d'orientation

On présente ce document à titre d'information et pour fournir des précisions sur le processus et sur les délais dans lesquels peuvent être présentés les reçus se rapportant aux services d'orientation des employés optants ayant choisi l'option B ou C étant donné qu'aucun délai n'est précisé dans la convention collective. La fiche d'information pour les employés optants sera modifiée afin de comprendre le délai de 6 mois.

Mesure de suivi : On convient d'une période pour les commentaires, et les syndicats devront fournir des renseignements concernant la fiche d'information d'ici la semaine prochaine.

4. Procédure de règlement des griefs sur la transition en matière d'emploi de l'AFPC

Nancy Darling fournit la mise à jour suivante : une procédure provisoire en lien avec la procédure de règlement des griefs a fait l'objet d'une discussion ainsi que d'un examen, et l'AFPC a fourni une rétroaction à son sujet. La procédure provisoire sera présentée sous peu au Comité.

5. Affichage des décisions liées au Plan d'action pour la réduction du déficit (PARD)

À l'heure actuelle, un certain nombre de décisions en sont aux dernières étapes du processus d'approbation avant d'être affichées sur le site Merlin. Une fois l'approbation reçue, les décisions seront publiées sur le site Merlin.

6. Comités mixtes sur la transition en matière d'emploi des centres opérationnels – Questions générales

Centre opérationnel de la région de la capitale nationale :

Le Comité mixte sur la transition en matière d'emploi du centre opérationnel de la région de la capitale nationale souhaite présenter les questions et les demandes suivantes à la suite de ses réunions du 7 et 13 août.

Q1 : Serait-il possible d'obtenir une mise à jour sur les marchés d'aide temporaire en vigueur?

Mesure

de suivi : On fournira un rapport mis à jour sur les marchés d'aide temporaire.

Q2. Nous aimerions recevoir des listes mises à jour des titulaires de postes pour une période déterminée et des postes dotés par nomination intérimaire pour une période de plus de 30 jours, ainsi que les noms des employés touchés ou excédentaires ayant trouvé des postes et dont les échanges de postes ont été approuvés. Nous comprenons que le Comité directeur national mixte sur la transition en matière d'emploi a reconnu pouvoir fournir ces listes. À quels délais peut-on s'attendre avant que nous recevions les listes?

R1. Une liste des échanges de postes approuvés a été fournie lors de cette réunion. Lors de la prochaine réunion, à la suite d'une discussion avec le Comité des ressources humaines, on discutera d'une proposition d'approche concernant les titulaires de postes à durée déterminée.

**Mesure
de suivi :**

Une liste des nominations intérimaires de plus de 30 jours sera fournie par voie électronique avant la prochaine réunion.

Q3. Au début de juillet, le vice-président, Ressources humaines, a présenté le nouveau mandat concernant la résolution de conflits du Comité mixte sur la transition en matière d'emploi de la région de la capitale nationale. Afin d'arriver à une interprétation commune du nouveau mandat, le Comité mixte sur la transition en matière d'emploi de la région de la capitale nationale a examiné les divers paramètres et les a révisés comme il convenait pour refléter le nouveau mandat. Nous reconnaissons que tous les comités mixtes sur la transition en matière d'emploi des centres opérationnels ont le même mandat, établi par le Comité directeur national mixte sur la transition en matière d'emploi. Nous vous envoyons donc la version proposée (révisée) du mandat et demandons que ces modifications soient approuvées par le Comité directeur national mixte sur la transition en matière d'emploi.

R3. Une ébauche du mandat révisé (proposé) est présentée. Les modifications proposées au mandat sont soulignées en rouge afin d'indiquer les endroits où de l'information a été ajoutée dans les passages existants, et l'information soulignée en jaune représente les modifications proposées afin de rendre celui-ci plus générique.

**Mesure
de suivi :**

Ce point sera présenté comme question à débattre à l'ordre du jour lors de la réunion du 30 août et on se questionnera à savoir si le mandat des centres opérationnels doit être modifié de façon à possiblement devenir le mandat générique des comités des régions.

7. Questions et préoccupations générales de l'AFPC

Les représentants de l'AFPC sont préoccupés par la quantité de services de consultation remboursés pour les employés qui ont choisi les options B ou C. Ils soutiennent que la convention collective ne fait pas obstacle au paiement des services de consultation pour les autres employés (article 6.3.6 vs. 1.1.29), et on demande que l'Agence considère de le faire.

Mesure de suivi : Cette mesure sera transmise au Sous-comité.

8. Questions et préoccupations générales de l'IPFPC

Les représentants de l'IPFPC sont préoccupés par le fait que l'organigramme du processus d'échanges de postes de l'ACIA ne reflète pas le processus actuellement utilisé.

Mesure de suivi : L'organigramme qui renferme le graphique à bulles sera retiré de Merlin et le processus écrit sera mis à jour de façon à intégrer le rôle du Comité directeur mixte sur la transition en matière d'emploi des centres opérationnels. Cette information sera transmise une fois qu'elle aura été mise à jour.

Les représentants de l'IPFPC sont préoccupés par le fait que la fiche d'information sur l'établissement de la date de départ des employés qui choisissent les options B et C doit être mise à jour en fonction du nouveau message paru dans l'InfoBulletin concernant les échanges de postes (plus particulièrement concernant la possibilité de faire preuve de souplesse dans certains cas en procédant à l'échange de postes en question après la période de réflexion si celui-ci est achevé et approuvé avant l'expiration de la période de réflexion). On s'entend pour que l'information concernant les échanges de postes soit mise à jour à la place de la fiche d'information sur les dates de départ.

9. Table ronde

Mesure de suivi : Une liste contenant les échanges de postes refusés ainsi que les justifications présentées au Comité des RH sera transmise au Sous-comité

Mesure de suivi : Jennifer Nasrallah et les coprésidents discuteront des statistiques sur la transition en matière d'emploi afin de déterminer s'il serait souhaitable

d'apporter des modifications à la terminologie utilisée dans le rapport et dans le contenu de celui-ci (p. ex., existe-t-il un mot plus adéquat qu'« excédentaire », pour décrire les personnes dans leur troisième année (première partie du document) qui ne sont touchées que maintenant ainsi que pour déterminer s'il existe une façon plus efficace de fournir de l'information concernant le nombre total de personnes restantes qui se trouvent dans leur période de réflexion (section du rapport en bleu).

Gérard Étienne
Vice-président, Ressources humaines

Date

D^{re} Valérie Coupal
Coprésidente de l'IPFPC

Date

Bob Kingston
Coprésident du Syndicat de l'agriculture

Date

Traci Mathias
Conseillère en ressources humaines, liaison patronale-syndicale
Relations de travail
(613) 221-4258

SGDDI n° : 3468571